

	RECRUTEMENT JURISTE ET GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE PROFIL DE POSTE	92-GRH- Version : 1.0
---	--	--------------------------

Le Service Tutélaire « LA VIE ACTIVE » recrute :

UN JURISTE

En étroite collaboration avec le cadre technique du service juridique, vous aurez pour principales missions :

- ✧ Vous assurez la sécurité juridique des opérations immobilières, l'assistance opérationnelle, le conseil juridique, les dossiers successions ;
- ✧ La veille juridique réglementaire, législative et jurisprudentielle, précontentieuse et contentieuse, ainsi que la création et/ou l'actualisation des procédures internes du service juridique ;
- ✧ Vérifier les actes juridiques (baux-ruraux, acte de notoriété, dévolution successorale...) ;
- ✧ Analyser les risques et les protections juridiques liés aux personnes protégées
- ✧ Veiller aux évolutions de la législation en matière droit des personnes protégées, droit privé, à savoir droits des successions, droit pénal, droit civil, droit du surendettement, droit de la famille...;
- ✧ Assurer un suivi juridique des dossiers ;
- ✧ Conseiller les MJPM pour la rédaction des requêtes, courriers...

Diplômé(e) d'un 3ème cycle en droit, vous disposez idéalement de plusieurs années d'expérience professionnelle en Office Notariale, en association tutélaire ou en Cabinet d'avocat, démontrant une polyvalence et une capacité à intervenir sur des sujets variés.

Doté d'un bon sens relationnel, vous êtes adaptable et rapidement opérationnel(le). Professionnel(le) averti(e), vous êtes reconnu (e) pour votre rigueur, votre organisation et votre esprit de synthèse et d'analyse.

Vous faites preuve d'autonomie, d'esprit d'équipe et de curiosité intellectuelle.

Compétences requises :

Le juriste doit connaître parfaitement le domaine juridique relatif au droit privé général (succession, famille et pénal)

- Sens de la rigueur et de l'organisation indispensable
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en réseau partenarial
- Connaissance et pratique de l'outil informatique
- Connaissance de l'Aide Sociale en faveur des personnes âgées et handicapées.

Rigueur et discrétion indispensables.

Permis B obligatoire, des déplacements sur les différentes délégations sont à prévoir.
Convention collective du 15 mars 1966 : Grille technicien supérieur, indice de base 434 salaire brut 1766 €.